

Compte rendu de séance

Séance du 23 Janvier 2019

L' an 2019 et le 23 Janvier à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de COSME GUY Maire

Présents : M. COSME GUY, Maire, Mmes : CHEVREAU CAROLE, COURTEMANCHE ELIANE, DUBOIS JOCELYNE, LE GROS MARTINE, MM : BELLANGER FREDERIC, HOUDAYER LAURENT, HUBERT JOËL, POTTIER FREDERIC, RAYMOND JOHANN

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GASNIER STEPHANE à M. COSME GUY

Excusé(s) : Mmes : BONTEMPS VERONIQUE, GAIGNON AURELIE, PORTIER VERONIQUE, M. CLAVEL IAN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 15/01/2019

Date d'affichage : 15/01/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de MAMERS
le : 25/01/2018

et publication ou notification
du : 25/01/2018

A été nommé(e) secrétaire : Mme LE GROS MARTINE

Convention SATESE 2019 -2021

réf : 201901del01

Monsieur le Maire donne lecture de la convention SATESE
(Assistance Technique Assainissement Collectif)

Le coût facturé aux communes est fixé à 0,40 € par habitant
sur la base de la population Insee totale de la commune
issue du fichier DGF n-1.

La durée de cette convention est fixée à trois ans (2019 à 2021).

Après délibération,
Le Conseil Municipal donne son accord et autorise
Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Subventions communales 2019

réf : 201901del02

Après délibération,
Le Conseil Municipal décide de voter les subventions suivantes :

INTITULES	BP 2019
Amicale Pétanque Mézières	100
Gym Volontaire Mézières	850
AS Mézières	600
Ainés Ruraux - Génération Mouvement Mézières	200
Ass Palette Macérienne	200
Ass Monde Ludique	200
Ass. Pêche et Truite du Saosnois	40
Patriote de Bonnétable	300
Ass Prieuré de Mayanne	180
Harmonie de St Germain sur Sarthe	200
Ainés Ruraux - Générations Mouvement Marolles	100
Ass Résidents de l'EHPAD Marolles	50
Sporting club Marollais	120
Jardinier Sarthois	30
Chambre des Métiers (1 élève)	31
MFR Coulans-sur-Gée (1élève)	31
Amicale Sapeurs-Pompiers Ballon ST Mars	200
Divers	1 500
TOTAL	4 932

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Maîtres d'oeuvre

Lotissement Franc Baron

réf : 201901del03

Monsieur le Maire fait savoir à son Conseil Municipal qu'il est nécessaire de choisir des Maîtres d'oeuvre pour le lotissement du Franc Baron.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide de transmettre un dossier de candidature aux maîtres d'oeuvre suivants :

- Cabinet Air&Géo
- Cabinet Architex
- Cabinet Soderef Développement

le Conseil Municipal fera le choix du Maître d'oeuvre pour le lotissement Franc Baron lors de la prochaine réunion.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Participation au SDIS

réf : 201901del04

Monsieur le Maire fait savoir à son Conseil Municipal que la participation du SDIS s'élève à 9 813 € pour l'année 2019

Après délibération,

Le Conseil Municipal accepte cette participation 2019 pour un montant de 9 813 €.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Cotisation Amicale de l'Eure de la 2ème DB - 2019

réf : 201901del05

Après délibération,

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion 2019 pour l'Amicale de l'Eure de la 2ème DB, qui s'élève à 35 €.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Salle polyvalente "Jean-Lanoë"

Demande de subventions

réf : 201901del06

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de la réhabilitation puis le projet de la réhabilitation et de l'extension de la salle polyvalente "Jean-Lanoë".

Réhabilitation et extension de la polyvalente salle Jean-Lanoë

Montant estimatif des travaux : 330 000 € H.T + honoraires 39 600 € H.T

Montant estimatif des subventions :

Subvention DETR : 20 % sur 330 000 € H.T soit 66 000 €

Subvention DSIL : 20 % sur 200 000 € H.T (uniquement sur la rénovation) soit 40 000 €

Subvention Département : 20 % sur 200 000 € H.T (uniquement sur la rénovation) soit 40 000 €

Subvention Pacte de la Ruralité : 10 % sur 330 000 € H.T soit 33 000 €

Subvention Contrat de Ruralité : 5 % sur 330 000 € H.T soit 16 500 €

Montant estimatif total des subventions : 195 500 €

Reste à la charge de la commune : 174 100 € H.T

Réhabilitation de la polyvalente salle Jean-Lanoë

Montant estimatif des travaux : 200 000 € H.T + honoraires 24 000 € H.T

Montant estimatif des subventions :

Subvention DETR : 20 % sur 200 000 € H.T soit 40 000 €

Subvention DSIL : 20 % sur 160 000 € H.T (uniquement sur la rénovation) soit 32 000 €

Subvention Département : 20 % sur 160 000 € H.T (uniquement sur la rénovation) soit 32 000 €

Subvention Pacte de la Ruralité : 10 % sur 200 000 € H.T soit 20 000 €

Subvention Contrat de Ruralité : 5 % sur 200 000 € H.T soit 10 000 €

Montant estimatif total des subventions : 134 000 €

Reste à la charge de la commune : 90 000 € H.T

Après délibération,

Après vote à bulletin secret,

Le Conseil Municipal décide de faire la réhabilitation de la salle polyvalente "Jean-Lanoë".

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Salle polyvalente "Jean Lanoë"

Demande de subventions

réf : 201901del07

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de réhabilitation de la salle polyvalente "Jean - Lanoë", pour un montant de travaux estimés à 200 000 € H.T
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête les modalités de financement suivantes :

- Subvention DETR : 20 %
- Subvention DSIL : 20 %
- Subvention Département : 20 %
- Subvention Pacte de la Ruralité : 10 %
- Subvention Contrat de Ruralité : 5 %
- Part revenant au Maître d'ouvrage (commune) emprunt : 50 000 €

Autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2019

Autorise M. le Maire à déposer une demande au titre du DSIL pour l'année 2019

autorise M. le Maire à déposer une demande au Département pour l'année 2019

Autorise M. le Maire à déposer une demande au Contrat de plan Etat-Région Pays de la Loire pour l'année 2019

Autorise M. le Maire à déposer une demande à la CDC Maine Saosnois au Contrat de Ruralité pour l'année 2019

Autorise M. le Maire à signer les pièces liées aux procédures

Atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours

Atteste la compétence de la commune à réaliser les travaux.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Salle polyvalente "Jean-Lanoë"

réf : 201901del08

Après délibération,
le Conseil Municipal décide de retenir le devis SYNERGISUD pour la réalisation de l'étude thermique RT2012 de la salle polyvalente "Jean-Lanoë" (nécessaire pour la demande de subvention DSIL), pour un montant de 790,69 € H.T.

A la majorité (pour : 9 contre : 2 abstentions : 0)

Travaux

PMR mairie et aménagement angle de la rue de la 2^{ème} DB et rue du Pavillon :
M. Leduc prévoit les travaux les 14 - 15 et 16 février 2019.

Présentation de l'aménagement du local technique par Mme Courtemanche.

Affaires diverses

Voeux du Maire

Bulletin municipal : distribution samedi 26 janvier 2019

Journée citoyenne présentée par M. Hubert : La journée se déroulera le samedi 18 mai 2019 de 8 h 30 à 13 h 00.

Un apéritif sera offert à tous les participants à partir de 12 h 30.

Réunion de préparation le vendredi 15 février 2019 à 20 h à la salle des fêtes.

Fait et délibéré les jours mois et an que susdit,
Et ont signé les membres présents.